

Future caserne des pompiers de la Zone Hainaut Centre

Séance publique du 24 mars 2025 — Ville de Braine-le-Comte

Question posée par M. Yves Guévar, Conseiller communal (groupe Ensemble).

La question

Aujourd'hui, Soignies et Braine-le-Comte possèdent leurs propres casernes des pompiers et assurent la sécurité d'une large zone de secours dont un site classé Seveso à Ecaussinnes. Les casernes des 2 villes sont assez anciennes et ne permettent aucune extension, surtout celle de Braine-le-Comte, en plein centre-ville. Mme la Bourgmestre de Soignies, Fabienne Winckel, vice-Présidente de la Zone Hainaut-Centre, a récemment annoncé qu'un terrain, qui répond à tous les critères, avait été enfin trouvé. Il est situé Chaussée d'Enghien à Soignies, à proximité de l'hôtel de police de la zone Haute Senne et de la RN57, au giratoire Biamont. La proximité de la RN57 permettrait de rapides interventions vers Ecaussinnes mais également Enghien. L'idéal aurait été une caserne directement accessible par la RN57, plus proche du giratoire de Salmonsart mais les terrains sont réservés à l'activité économique ou en zone agricole. Ce dossier, surtout l'aspect financier, devait être avalisé lors du Conseil de la Zone de secours le vendredi 28 février... Or, semble-t-il, ce point n'était pas inscrit à l'ordre du jour. Mme la Bourgmestre Fabienne Winckel aurait-elle été trop précipitée dans sa communication ? Monsieur le Bourgmestre, membre de la zone de secours, peut-il nous communiquer des informations et les décisions sur le dossier ? Pour notre groupe, c'est un dossier intéressant pour mutualiser des services aussi importants, permettre des économies d'échelles (entretien des bâtiments, énergie, matériel roulant, ...) et développer des synergies entre notre ville et celle de Soignies.

La réponse

Monsieur le Député - Bourgmestre Maxime DAYE répond à la question.

Ce point n'est pas passé en février mais passera ce vendredi 28 mars 2025 au Conseil de la Zone de secours. Le point qui passe ce vendredi est un point de marchés publics pour désigner un architecte non pas pour une caserne mais bien 2 casernes à savoir celle de la Zone Haute Senne ainsi que celle de Binche et un Hub logistique pour la modique somme de 2,5 millions € TVAC. Les décisions sont anciennes. Il y avait au précédent Conseil de Zone un accord de principe favorable pour lancer des expropriations pour trouver des terrains pour construire la nouvelle caserne de la Haute Senne. A l'époque, j'avais marqué mon accord par rapport à cela. Mais on navigue dans le flou au niveau budgétaire d'autant plus que vous n'êtes pas sans savoir que la Province de Hainaut participe dorénavant davantage non seulement financièrement mais aussi à la prise de décision. Effectivement, les nouveaux Bourgmestres autour de la table se posent des questions quant à la soutenabilité financière de tous ces investissements. Donc ça va faire débat. Personnellement, je pense que c'est une bonne chose d'avoir une caserne de la Haute Senne qui soit en même temps proche d'Enghien, d'Ecaussinnes, de Soignies et de Braine-le-Comte. Il faut savoir aussi que les habitants d'Hennuyères et de Ronquières se posent la question de savoir qui va les prendre en charge, dans l'aide adéquate la plus rapide. C'est évidemment les plus proches qui prennent en charge, dans Hennuyères, c'est Tubize et dans Ronquières, c'est Nivelles. On en saura plus après la discussion politique de ce vendredi au Conseil de Zone qui est public (on peut se connecter en visio et suivre les débats).

La réplique de M. Guévar

Merci pour votre réponse et on attend avec attention la suite des décisions.

Source : extrait du procès-verbal de la séance publique du Conseil communal de Braine-le-Comte du 24 mars 2025 — Objet n°17 -
Question orale de Monsieur le Conseiller Yves GUEVAR. Reproduction fidèle du texte au procès-verbal.